EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE ASSAINISSEMENT SAINT OUEN N°23/08

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à dix neuf heures, l'Assemblée Délibérante. régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DE ALMEIDA, Maire

| NOMBRES DE MEMBRES | | | |
|--------------------|------------------------------------|---|--|
| Présents | Nombre de suffrages exprimés | | |
| 12 | 14 | | |
| | Pour: | 14 | |
| | Contre: | 0 | |
| | Abstentions: | 0 | |
| | Présents | Présents Nombre de suffrages exprimés 12 14 Pour : | |

Etaient présents :

M. BOYAVAL Cédric, Mme BOYAVAL Muriel, M. CARLE Jean-Pierre, Mme DE ALMEIDA Sylvie, Mme DORION Marie-Micheline, M. FROIDURE Francis, Mme MINET Céline, M. PETIT Eric, Mme ROYNEAU Marie, Mme SOYEZ Gratziella, M. TOURNEUR Eric, Mme VIOLETTE Francine

Procuration(s):

Mme BARBIER Mélanie donne pouvoir à Mme ROYNEAU Marie, Mme BRAILLY Ingrid donne pouvoir à M. CARLE Jean-Pierre

Etai(en)t absent(s):

M. CAUX Jean-François, M. FROIDURE Laurent, M. HUET Julien, M. SAUVE Christophe

Etai(en)t excusé(s):

Mme BARBIER Mélanie, Mme BRAILLY Ingrid

| Date d'affichage | |
|------------------|--|
| 20 mars 2023 | |

Date de la convocation 20 mars 2023

en Préfecture le

05 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : M. PETIT Eric

| | 05 avril 2023 | AFFECTATION DES RESULTATS 2022 |
|---|---------------|--------------------------------|
| • | | |

et publication du

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Considérant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 Statuant

que le compte administratif fait apparaître : Constatant

- un excédent de fonctionnement de :

485 383,34 Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

- un déficit d'investissement de : 4 942,07

- un déficit des restes à réaliser de :

- un excédent reporté de :

4 942,07 Soit un besoin de financement de :

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit : DÉCIDE

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

480 441,27

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001): DÉFICIT

4 942.07

485 383,34

4 942,07

61 330,95 424 052,39

0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-OUEN

Le Maire DE ALMEIDA Sylvie

